



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Axel - Sarah BOYER - VAN STEENBERGE** demeurant Rue Schmerling 41 à 4000 Liège.

Le terrain concerné est situé **Rue de la Charrette, 14 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section A n°524A, 524B.

La demande vise les travaux suivants : **Construction d'une maison unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°3 et 12) pour les raisons suivantes :

- L'emprise au sol du volume secondaire n'est pas subordonnée à l'emprise au sol du volume principal ;
- Le recul par rapport à l'alignement est supérieur à 15 mètres ;
- Le recul par rapport aux limites parcellaires latérales n'est pas compris entre 5m et 10m ; ;
- L'emprise bâtie est supérieure à 100m² majoré de la superficie constructible de la parcelle ;
- La superficie réservée aux espaces verts représente moins de 80% de la superficie constructible de la parcelle ;
- La modification du niveau existant du terrain dans les zones de recul minimum latérales ;
- Les toitures plates du volume principal et du volume secondaire ;
- La teinte des briques ;

La demande de permis d'urbanisme est relative aux actes et travaux suivants :

- la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode n°2** (Château Brunsode - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode n°2** (Château Brunsode - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21 avril 2026 au 05 mai 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be